

Activités principales	Garanties principales	Exemples de mise en cause (non contractuels)
Fourniture de personnel	<i>Négligence</i>	Mise à disposition d'un programmeur non qualifié pour la prestation demandée.
	<i>Faute professionnelle</i>	Mise à disposition de personnel sans vérification des antécédents judiciaires.
Formation	<i>Erreur ou omission</i>	Le formateur indique une mauvaise procédure.
	<i>Violation de droits d'auteur</i>	Le formateur utilise sans autorisation des logos/supports faisant l'objet de droits d'auteurs.
Conseil informatique et télécoms	<i>Faute professionnelle</i>	Conseil partiel d'un matériel faisant l'objet d'un accord d'exclusivité.
	<i>Défaut de conseil</i>	Non information du client d'un risque lié à l'utilisation d'un logiciel (ex. : passage à l'an 2000).
Vente de hardware et software	<i>Produit défectueux</i>	PC défaillant suite à problème électrique interne.
	<i>Défaut de fonctionnement</i>	Le lecteur de CD Rom ne se lance pas.
Installation de hardware et software	<i>Erreur ou omission</i>	Installation d'une version de logiciel non compatible avec la structure du client.
	<i>Pertes de données</i>	Perte de données suite à la migration des données entre l'ancien et le nouveau système.
Maintenance de hardware et software	<i>Négligence</i>	Non fourniture des cartouches d'encre entraînant l'arrêt de la chaîne d'impression.
	<i>Dommages aux biens confiés</i>	Disque dur endommagé suite à maintenance effectuée sur le PC.
Customisation / paramétrage d'applications	<i>Défaut de fonctionnement</i>	Mauvais paramétrage du taux de TVA sur un logiciel de facturation.
	<i>Erreur ou omission</i>	Suppression d'une ligne comptable dans l'établissement d'une fiche de paie.
Développement d'applications spécifiques	<i>Erreur ou omission</i>	Non respect du cahier des charges.
	<i>Retards accidentel dans la prestation</i>	Incendie dans les locaux du développeur.
Infogérance	<i>Défaut de fonctionnement</i>	Non disponibilité des applications informatiques suite à coupure électrique chez l'infogérant.
	<i>Erreur ou omission</i>	Mauvaise évaluation de la charge de travail nécessaire au transfert des systèmes et services.
Création de sites Web	<i>Violation de droits d'image</i>	Utilisation non autorisée d'un logo/image faisant l'objet de droits déposés.
	<i>Défaut de fonctionnement</i>	Site web non accessible du fait de liens défectueux.
Hébergement	<i>Pertes de données</i>	Endommagement de données suite à problème technique sur le serveur.
	<i>Confidentialité</i>	Utilisation de données confidentielles suite à intrusion d'un hacker sur le site hébergé.
Développement de jeux vidéos	<i>Violation de droits d'image</i>	Utilisation de noms de stars du sport sans autorisation.
	<i>Retards accidentel dans la prestation</i>	Décès, en cours de développement, du graphiste ayant un savoir faire spécifique.
Fourniture d'accès Internet	<i>Défaut de fonctionnement</i>	Suppression de l'accès internet suite à panne électrique chez le fournisseur d'accès.
	<i>Défaut de performance</i>	Moyenne de débit non conforme aux engagements contractuels.
Vente de domain names	<i>Négligence</i>	Oubli du renouvellement des droits d'un nom de domaine.
	<i>Violation de droits de marques</i>	Vente d'un nom de domaine faisant l'objet de droits de marque.